

# Effectifs croissants mais postes fractionnés

Soixante-quinze élèves étaient inscrits à l'école de Lignerolles et ils étaient tous présents hier matin. Ils ont pu faire connaissance avec une équipe pédagogique assez fortement renouvelée puisque la seule « ancienne » est Emmanuelle Duc, en charge d'une des deux sections de maternelle (26 élèves au total), avec, pour l'autre section, Mélissa le Coint nouvellement nommée à Lignerolles.

## « Pas pratique »

La directrice, Estelle Lechat, qui était l'an dernier à Teillet-Argenty a également découvert une nouvelle école et la première impression est très favorable : « J'avais demandé le poste et je l'ai obtenu. » Certes, elle ne s'attendait pas à devoir assurer la direction en plus des CP-CE1 (26 élèves) dont elle aura la charge, mais elle s'est attelée à la tâche avec détermination. Elle a fait connaissance avec ses deux collègues, nouvelles



**FIN PRÊTS !** Une partie des élèves autour du maire Thierry Penthier, de Martine Vauzelle et des membres de l'équipe pédagogique.

elles aussi, Carole Chambre et Stéphanie Jarjoui qui se partageront deux mi-temps en CE2-CM1 et CM2 (23 élèves).

Le maire Thierry Penthier aimerait que le personnel se stabilise dans l'école et regrette le fractionnement en quatre mi-temps des postes alloués par l'inspection. « Ce n'est pas très pratique et cela multiplie les intervenants devant les élèves. » Il insis-

te par ailleurs sur la gratuité des Temps d'activités périscolaires. Ces derniers fonctionneront grâce à deux employés municipaux, Séverine Masfrand et Jérémy Monce et grâce aussi à Sonia Clain, mise à disposition par le Centre social de Saint-Martinien. Thierry Penthier insiste sur le fait que des bénévoles participent également largement au fonctionnement de ces TAP et il rend

hommage notamment à Chantal Costa, adjointe aux affaires sociales et scolaires et Martine Vauzelle, conseillère municipale qui donnent beaucoup de leur temps.

## Accessibilité

Véronique Jacquinet assurera comme les années précédentes le fonctionnement de la cantine et réglera les 66 petits convives qui y sont inscrits. Pendant les vacances, des travaux de remise aux normes pour l'accessibilité aux handicapés, en particulier au niveau des toilettes ont été réalisés. Le dernier point à régler, pour la nouvelle directrice et la municipalité, reste celui de la mise en application du plan vigipirate, avec en particulier, le problème de l'accès des parents à l'école et de la surveillance de l'entrée. Différents dispositifs sont à l'étude pour la circulation aux abords de l'école et la mise en sécurité des élèves et des personnels. ■